



Marseille, le 26 août 2021

M. BENOÎT PAYAN
Maire de Marseille
Hôtel de Ville
2 Quai du Port
13233 Marseille cedex 20

Objet : Passe sanitaire dans les Bibliothèques – dans la perspective de la visite de M. Macron

M. le Maire,

Depuis le 9 août, l'extension du passe sanitaire aux lieux de culture impacte et affecte grandement les bibliothèques publiques, en particulier dans leur rôle social, essentiel en cette période de crise pandémique.

Service public essentiel d'accès à la culture, les bibliothèques sont ouvertes quasi en continu depuis le premier déconfinement. Elles ont mis en place un protocole national entre les pouvoirs publics et l'interprofession : jauges, obligation du port du masque et du gel hydro-alcoolique, distanciation physique, quarantaines des documents, horaires et services adaptés afin de protéger agent.es et usager.es. Ces mesures ont montré leur efficacité puisque nous ne déplorons aucun foyer épidémique au sein de nos établissements.

Des changements perpétuels d'organisation, pénibles aussi bien pour les bibliothécaires que pour les publics, qui ont dû faire preuve d'adaptation en continu face à ce stop-and-go, ont été acceptés face à l'urgence de la situation sanitaire.

Aujourd'hui c'est la fin des jauges à moins de 50 personnes et l'obligation de présenter un passe sanitaire à l'entrée des bibliothèques. Cette mesure est discriminatoire, inégalitaire, et son efficacité sanitaire reste à prouver (d'autant qu'elle s'accompagnait d'une levée de l'obligation du port du masque, fort heureusement non mise en place dans les établissements culturels municipaux).

Actuellement, les librairies, les Bibliothèques Universitaires, la Bibliothèque Publique d'Information de Beaubourg, la Bibliothèque Nationale de France, les bibliothèques spécialisées... ne sont pas soumises à l'obligation du passe sanitaire. Pourquoi ce deux poids deux mesures aboutissant à un traitement différencié des publics ?

L'extension du passe sanitaire foule au pied notre mission de service public qui garantit un accès libre, gratuit, ouvert à toutes et tous, sans discrimination et sans justification de l'usage qui en est fait.

Alors que les bibliothèques jouent un rôle essentiel d'information, de conseil, de médiation (numérique notamment) et d'orientation pour un public parfois hésitant face à la vaccination ou démuni face aux outils à mobiliser, il nous faudrait lui fermer les portes au moment où ces enjeux sont les plus cruciaux ?

Avec l'application de ces mesures, nous craignons une dégradation de l'accueil en bibliothèque et une baisse durable de la fréquentation dans des bibliothèques municipales frappées par 25 années d'immobilisme aboutissant à un sous-effectif sans précédent, vous obligeant à fermer 2 bibliothèques et certains services. Il est par ailleurs consternant de constater qu'une telle mesure va bientôt s'étendre aux agents, réduisant d'autant notre capacité à accueillir les usagers.

Nous rejoignons l'Association des Bibliothécaires de France dans leurs revendications :
« Afin de renouer avec les valeurs d'accès au service public et l'accès au service culturel de proximité que sont les bibliothèques, tout en continuant de lutter contre la diffusion de l'épidémie, nous demandons et proposons :

- comme pour les librairies, que la fréquentation des bibliothèques ne soit pas soumise à la détention d'un passe sanitaire;
- que le rôle social et d'accès à l'informatique dans les bibliothèques pour se faire vacciner soit reconnu, et soit donc possible sans passe sanitaire ;
- que l'égalité de traitement entre tous les usages et usagers des bibliothèques soit préservée. »

Il faut annuler cette mesure de contrôle du passe sanitaire dans les bibliothèques et rétablir si nécessaire des jauges partout où cela est possible pour pouvoir accueillir le public en sécurité.

M. le Maire, vous le savez, notre métier c'est d'accueillir le public quel qu'il soit, et non de le contrôler, le trier et le refuser en fonction de son statut sanitaire ! Nous refusons cette mesure qui va à l'encontre de notre engagement de fonctionnaire depuis toujours : l'accès à la culture et à l'information pour toutes et tous.

Cet engagement, vous l'avez fait vôtre à l'occasion de la campagne municipale qui vous a amené à l'Hôtel de Ville pour mettre en place un projet de réhabilitation de l'action publique municipale auprès de toutes les populations.

La visite du chef de l'État la semaine prochaine sera l'occasion de défendre un point de vue qui n'est pas en contradiction avec l'urgence sanitaire, bien au contraire. Nous vous saurions gré d'en être le porte-parole.

La démonstration vaut bien évidemment pour d'autres services culturels (musées ...), mais aussi pour les équipements sportifs (gymnases, piscines ...) et les structures municipales d'animation socio-culturelle : le périmètre peut être étendu à l'ensemble de ces services, dans le respect de leurs spécificités.

Nous restons bien entendu à votre disposition pour en discuter le cas échéant et vous apporter toutes les informations complémentaires nécessaires, en vous priant d'agréer, M. le Maire, l'expression de notre parfaite considération.

Pour les syndicats CGT Territoriaux et ICT de la Ville de Marseille et du CCAS

PASCALE BEAULIEUX
FRANÇOISE RISTERUCCI
MARIE-LOUISE RUGGIU
MIKAEL CASANOVA
Secrétaires Généraux CGT Territoriaux

CHANTAL LANGLAIS
Secrétaire Générale CGT I.C.T.
RAYMOND ROMANO
Secrétaire Général Adjoint CGT I.C.T.

Copie : M. JEAN-MARC COPPOLA, Adjoint à la culture pour toutes et tous, les agents, la presse.